



**CABINET DU PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT
MINISTRE DU BUDGET ET DU
PORTEFEUILLE DE L'ETAT**

**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail**

CONFERENCE DE PRESSE

**PROPOS LIMINAIRES DE
SEM AMADOU GON COULIBALY,
PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT,
MINISTRE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT**

Abidjan, le 17 septembre 2018

Primature

- **Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du**
- **Gouvernement ;**
- **Monsieur le Représentant Résident du PNUD ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Cabinet du Premier Ministre ;**
- **Mesdames et Messieurs les journalistes de la presse nationale et internationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les membres des organisations professionnelles et de la société civile ;**
- **Honorables invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

C'est avec un réel plaisir que je vous retrouve tous à l'occasion de cette conférence de presse.

Dans le même esprit que celle du 14 février dernier, ce moment important, vise surtout à informer les populations ivoiriennes sur l'action gouvernementale.

Dans son message à la Nation du 6 août dernier, le Président de la République a donné des instructions fermes, en vue de renforcer l'action sociale du gouvernement sur la période 2018-2020. L'objectif étant que les populations ivoiriennes, notamment les plus vulnérables puissent voir leurs conditions de vie améliorées.

Il s'agit pour moi d'une priorité absolue.

Notre ambition va être d'amplifier et d'accélérer le rythme des réformes et progrès réalisés depuis 2012, en vue de réduire le taux de pauvreté, qui a connu un repli entre 2011 et 2015, passant de 48,9% à 46,3%. Il en est de même pour les inégalités qui ont connu une baisse sensible, passant de 42% en 2008 à 40% en 2015.

Cela a été possible grâce à l'orientation volontariste de nos priorités budgétaires vers les dépenses pro-pauvres, dont le montant a quasiment doublé entre 2012 et 2017, en passant de 1080 milliards FCFA en 2012 à 2070 milliards FCFA en 2017.

Ces dépenses, en direction de la population, notamment les plus vulnérables, ont permis de réaliser de nombreux progrès et projets dans les principaux secteurs sociaux que sont notamment la santé, l'éducation, la formation, l'eau potable, le logement, l'assainissement et la protection sociale. S'agissant de ce dernier point, un accent particulier a été mis pour soulager 35 000 familles parmi les plus défavorisées de notre pays et renforcer leurs moyens d'existence, à travers la mise à disposition de 36 000 FCFA / trimestre / famille (soit 144 000 FCFA par an et par famille).

Malgré ces réalisations, des efforts additionnels restent à faire. Et nous en sommes conscients.

C'est pourquoi, conformément aux orientations du Président de la République, des travaux sont en cours actuellement dans chaque département ministériel, afin d'identifier les projets et les réformes prioritaires qui constitueront le Programme Social du gouvernement sur la période 2018-2020. Il sera soumis au Chef de l'Etat pour la fin du mois de septembre 2018.

Ce programme permettra d'accélérer la réalisation des projets à fort impact social, à court, moyen et long termes dans les secteurs sociaux prioritaires.

Notre action va cibler, d'une part l'amélioration des conditions de vie de nos compatriotes, avec davantage d'accès aux services sociaux de base et d'autre part la réduction des charges des ménages.

Nous examinerons également les possibilités de doubler, voire de tripler le nombre de familles bénéficiaires du programme des filets sociaux pour passer à 100.000, à travers le pays.

En outre, pour maintenir et accélérer la dynamique de transformation structurelle de notre économie, le gouvernement poursuivra également la mise en œuvre des grands projets structurants, dans les autres secteurs prioritaires.

Il s'agira également de donner une priorité à l'emploi, en multipliant les actions ciblées, afin de proposer à nos populations, en particulier à notre jeunesse, des emplois diversifiés et stables.

J'ai confiance, qu'ensemble, en travaillant sans relâche, nous allons relever le défi de l'emploi, particulièrement celui des jeunes.

Nos politiques économiques et sociales seront exécutées tout en préservant les équilibres macro-économiques, avec notamment un taux de croissance annuel moyen de 8% attendu sur la période 2018-2020, une inflation en dessous de 2%, un déficit budgétaire et une dette sous contrôle, en ligne avec nos ambitions et nos engagements avec le Fonds Monétaire International.

J'ai la conviction que nous y arriverons ensemble. Mais pour cela, nous avons des défis à relever, notamment :

- La promotion de la bonne gouvernance et la poursuite de l'amélioration du climat des affaires et de l'efficacité de l'Administration publique, à travers notamment la poursuite du processus de dématérialisation des procédures administratives ;
- La mobilisation des ressources intérieures par un meilleur recouvrement de l'impôt et une invitation au civisme fiscal.
- Mais surtout, la préservation d'un climat social apaisé.

Mesdames et Messieurs,

Chers amis de la presse,

Comme vous le savez tous, l'actualité nationale a également connu des évolutions importantes au niveau politique.

A cet effet, nous saluons fortement l'engagement personnel fort du Président de la République en faveur de la paix, traduite par l'amnistie accordée à plusieurs prisonniers de la crise post-électorale.

Ce geste de haute responsabilité est empreint d'humanité et de fraternité. Il vise, sans conteste, à accélérer le processus de réconciliation nationale, à consolider la paix et à construire une Nation ivoirienne unie et forte.

Il en est de même pour le projet de révision de la composition de la Commission Electorale Indépendante (CEI).

Je voudrais, ici, clarifier et rappeler à tous, l'engagement pris par le Président de la République dans son message du 6 août 2018 qui est de réformer la composition de la CEI pour les élections présidentielles de 2020.

Ainsi, après le prochain scrutin municipal et régional qui se tiendra le 13 octobre 2018, comme décidé lors du Conseil des

Ministres du 18 juillet 2018, donc bien avant le message à la Nation du Chef de l'Etat, le gouvernement engagera les consultations avec la classe politique sur cette question.

Ces décisions ont été très favorablement accueillies par la communauté nationale et internationale.

Dans ce contexte, nous devons travailler ensemble, quelles que soient nos convictions politiques, à maintenir et à améliorer nos acquis, tant au niveau économique, politique, que social. Notre but commun devra être de relever ensemble le défi de l'émergence, c'est à dire créer le bien-être social et humain de nos compatriotes, en accélérant nos performances économiques.

Il est donc, vous le comprendrez, incompréhensible et inacceptable que certains veuillent troubler la quiétude des Ivoiriens.

Nous ne l'accepterons pas.

Mesdames et Messieurs,

Chers amis de la presse,

Je voudrais à ce stade de mon propos confirmer et souligner que la création du RHDP répond bien au besoin de consolider la paix, la stabilité et la cohésion nationale.

Nous sommes tous des fils et des filles du Président Félix Houphouët- Boigny. Je veux en appeler à la sagesse de ceux qui sont encore anti-RHDP et les inviter à ne privilégier que l'intérêt supérieur de la Nation, le bien-être et l'amélioration des conditions de vie des Ivoiriens.

Il s'agit là de valeurs fortes prônées par feu le Président Félix Houphouët- Boigny. Notre union est une nécessité.

A ce titre, et comme l'a indiqué le Chef de l'Etat le 16 Juillet 2018 à l'Hôtel Ivoire, la place du PDCI-RDA est bel et bien au RHDP.

Mesdames et Messieurs,

Chers amis de la presse,

Au terme de mon propos liminaire, je voudrais inviter l'ensemble des populations ivoiriennes à s'approprier véritablement le message de paix, de cohésion sociale et de réconciliation nationale portée par le Président de la République S.E.M. Alassane Ouattara.

Notre devoir est de bâtir ensemble une Nation forte, dotée de fondamentaux solides, tant sur le plan politique, économique, que social.

Une Nation dont nous pouvons être fiers, comme nous l'avons été lors du défilé militaire marquant le 58^{ème} anniversaire de l'Indépendance de notre pays. Je voudrais à la suite du Président de la République adresser mes vives félicitations au Ministre d'Etat, Ministre de la Défense, au Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, aux Grands Commandements des Forces de Défense et de Sécurité, ainsi qu'à toutes les forces pour ce moment de cohésion entre la Nation et son Armée.

Je voudrais, pour terminer, vous rassurer sur l'engagement du gouvernement à poursuivre sans relâche et sous l'autorité du Président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara les réformes nécessaires pour consolider nos acquis économiques et accélérer la réalisation des projets à fort impact sur le bien-être et le plein épanouissement des populations.

C'est sur ces mots que je voudrais clore mon propos et ouvrir nos échanges, que je souhaite ouverts et fructueux.

Je vous remercie pour votre aimable attention.